

2019

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE



Edition/Réalisation

Commission internationale de la Meuse
Palais des congrès
Esplanade de l'Europe 2
4020 Liège

www.meuse-maas.be

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
MOT DE LA PRESIDENTE	2
FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION	3
ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION	4
COMPOSITION DE LA CIM EN 2019	5
LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2019	7
GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)	7
GP CHIMIE (C)	9
GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)	10
GT MONITORING (M)	12
GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)	13
GP ECOLOGIE (E)	15
GT REGIE / COORDINATION (R)	16
PUBLICATIONS	17

MOT DE LA PRESIDENTE



Pour la deuxième fois, j’assume depuis janvier 2019 la présidence de la Commission internationale de la Meuse.

La CIM a prouvé également en 2019 son efficacité en tant que plate-forme de coordination internationale et s’est attelée de manière engagée aux tâches qui l’attendaient.

Je voudrais mettre l’accent ici sur quelques aspects :

- Les questions importantes en matière de gestion au titre de la Directive cadre Eau ont été actualisées.
- L’élaboration du troisième plan de gestion commun prévu par la Directive cadre Eau et du deuxième plan de gestion des risques d’inondation est en cours.
- Le rapport sur le réexamen et l’actualisation de l’évaluation préliminaire des risques d’inondation dans le district hydrographique international de la Meuse a été approuvé et le rapport consacré aux cartes des zones inondables et des risques d’inondation est pratiquement terminé.

La CIM a discuté d’aspects hydrologiques importants pour le bassin versant, tels que les pollutions des cours d’eau dues aux nutriments et polluants, et convenu de procéder à d’autres travaux communs dans le cadre de ces thèmes.

Pour ce qui est du thème des étiages, la CIM montre l’exemple aux autres commissions fluviales internationales, comme le prouvent aussi les discussions en cours sur le plan d’approche des étiages exceptionnels qui sera finalisé en 2020. Les étés 2018 et 2019 particulièrement secs montrent clairement l’importance d’un tel plan d’approche. Je me réjouis également de notre réflexion sur la manière de sensibiliser davantage le grand public à ce thème. La prise de conscience des effets du changement climatique doit être renforcée.

Le Secrétariat de la CIM a connu en 2019 un changement au niveau de son personnel. Willem Schreurs est parti à la retraite au mois de juin. Depuis le mois d’août, Jean-Noël Pantera s’est mis énergiquement au travail en tant que nouveau secrétaire général de la CIM.

Avec Sportvisserij Nederland, la CIM s’est adjoint un nouvel observateur qui enrichira les discussions de son expertise.

Je remercie toutes les délégations, les observateurs reconnus et le Secrétariat pour l’excellente et fructueuse collaboration au cours de l’année 2019.

Heide Jekel,
Présidente de la CIM 2019-2020

FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION

La composition et le fonctionnement de la Commission sont régis par les dispositions de l'article 5 de l'Accord international de la Meuse. Le texte de l'Accord international de la Meuse est disponible sur le site internet de la Commission (www.meuse-maas.be).

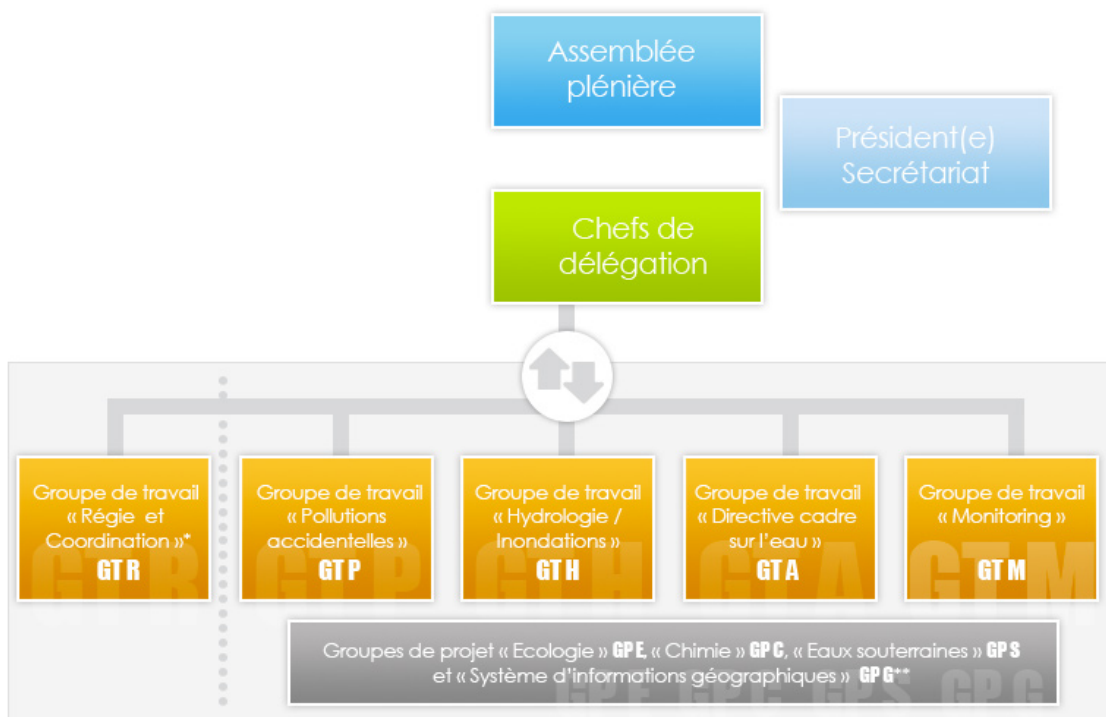
Les Parties contractantes à l'Accord susmentionné coopèrent et coordonnent leurs travaux afin, d'une part, d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau), et, d'autre part, d'évaluer et gérer les risques d'inondation conformément à la DI (Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation).

Elles coopèrent plus particulièrement afin de :

- coordonner la mise en œuvre des exigences définies dans la Directive cadre sur l'eau pour réaliser ses objectifs environnementaux et en particulier les programmes de mesures établis par chacune des Parties contractantes, pour le district hydrographique international (DHI) de la Meuse;
- produire et mettre à jour un plan de gestion faîtière pour le district hydrographique international de la Meuse conformément à la Directive cadre sur l'eau ;
- se concerter puis coordonner les mesures pour une prévention et une protection contre les inondations compte tenu des aspects écologiques, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la nature ainsi que d'autres domaines tels que l'agriculture, la sylviculture et l'urbanisation, et contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses y compris les mesures préventives ;
- coordonner les mesures de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles dans les cours d'eau et assurer la transmission des informations nécessaires.

(extrait de l'Accord international sur la Meuse)

ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION



COMPOSITION DE LA CIM EN 2019

Les délégations étaient conduites par les Chefs de délégation ; il s'agissait :

Pour l'Allemagne : Madame **Nathalie KLASSEN**, Division WR I 4 - Coopération dans les districts hydrographiques internationaux, conventions portant sur la gestion de l'eau, droit international sur la protection des eaux, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire

Pour la Belgique fédérale : Madame **Marie-Christine LAHAYE**, Service du Milieu marin de la Direction générale de l'Environnement du SPF Santé, Sécurité de la chaîne alimentaire et de l'Environnement

Pour la Région de Bruxelles-capitale : Monsieur **Benoît WILLOCX**, Directeur, Bruxelles Environnement, Division des Autorisations et partenariats

Pour la Région flamande : Monsieur **Bernard DEPOTTER**, Administrateur général de la Vlaamse Milieumaatschappij (VMM), représenté par Monsieur **Didier D'HONT**

Pour la Région wallonne : Monsieur **Olivier DEKYVERE**, Inspecteur général a.i. du Département des Politiques européennes et des Accords internationaux (DPEAI), SPW ARNE

Pour la France : Monsieur **Alain LERCHER**, adjoint au chef de service eau biodiversité paysage, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Monsieur **Henri HANSEN**, Conseiller de direction, Ministère du développement durable et des Infrastructures, Direction de l'Administration de la Gestion de l'Eau

Pour les Pays-Bas : Madame **Liz van DUIN**, Directrice, Ministerie van Infrastructuur en Waterstaat (Ministère de l'Infrastructure et de l'Etat des Eaux), Direction générale de l'Eau

La Commission était soutenue par :**La Présidente**

Madame Heide JEKEL (DE)

Le Secrétariat permanent

Monsieur Willem SCHREURS, succédé par Monsieur Jean-Noël PANSERA : Secrétaire général

Monsieur Jérôme DELVAUX : Secrétaire exécutif

Madame Laurence TAHAY : Office Manager

Les travaux des groupes de travail (GT) et de projet (GP) ont été menés par les Présidents et Animateurs

Pour le GT Régie/Coordination (GT R) :	Madame Nathalie KLASSEN (DE)
Pour le GT Directive cadre Eau (GT A) :	Monsieur Leon STELTEN (NL)
Pour le GT Monitoring (GT M) :	Monsieur Frédéric CHEROT (WL)
Pour le GT Pollutions accidentelles (GT P) :	Madame Nathalie KLASSEN (DE)
Pour le GT Hydrologie/Inondations (GT H) :	Monsieur Jean-Pierre WAGNER (FR)
Pour le GP Ecologie/Experts poissons (GP E) :	Monsieur Johan COECK (VL)
Pour le GP Système d'information géographique (GP G) :	Madame Stéphanie ZAROS (WL)

Ont participé aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail et de projet, les observateurs :

RIWA-Meuse

Union Wallonne des Entreprises

Inter-Environnement Wallonie

ALUSEAU (Association luxembourgeoise des Services de l'Eau)

Union Benelux

LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2019

GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)

REALISATIONS 2019

En 2019, sous la direction du nouveau président, Monsieur Leon Stelten, le GT A a poursuivi ses activités sur base des tâches qui lui ont été attribuées dans son plan de travail. Deux axes prioritaires ont occupé une grande partie des travaux du groupe de travail. Il s'agit de la coordination multilatérale de la mise en œuvre du 3e cycle de la Directive cadre sur l'Eau (DCE) et la rédaction des contributions au plan d'approche des étiages exceptionnels. Le groupe de travail s'est penché en outre sur l'échange d'expériences nationales et internationales dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de mesures.

Coordination multilatérale de la mise en œuvre du 3e cycle de la DCE

Le 3ème cycle des plans de gestion DCE débutera en 2022. Chaque pays ou région rédigera un plan visant à permettre l'atteinte des objectifs fixés par la Directive pour les masses d'eau de surface et souterraines situées sur leur partie du district international de la Meuse. De même, ces pays et régions se coordonneront au sein de la CIM pour produire une partie faitière à ces plans nationaux/régionaux traitant de tous les aspects transfrontières et de la coordination internationale.

C'est dans ce cadre que le GT A a débuté, en 2019, ses travaux sur ce thème en mettant à jour les questions importantes rédigées mais également en définissant le sommaire qui constituera la colonne vertébrale de la future partie faitière du plan de gestion DCE, 3^{ème} cycle du DHI Meuse.

Plan d'approche des étiages exceptionnels

Par ailleurs, le GT A a collaboré avec le GT H pour permettre la rédaction d'un plan d'approche des étiages exceptionnels dans le DHI Meuse. Celui-ci a pour objectif de répondre aux trois questions suivantes :

- qu'est-ce qu'un étiage exceptionnel dans le bassin de la Meuse ?
- quelles sont ses conséquences concrètes ?
- comment peut-on réagir dans une telle situation ?

Des efforts restent à fournir pour produire un document finalisé dans le courant de l'année 2020.

PERSPECTIVES 2020

L'année 2020 sera une année importante pour le GT A qui verra non seulement la finalisation de la rédaction du plan d'approche des étiages exceptionnels mais également d'un projet de partie faitière du plan de gestion DCE, 3ème cycle, pour le DHI Meuse.

GP CHIMIE (C)

REALISATIONS 2019

Sur base de son mandat, le GP C a travaillé tout au long de cette année 2019 à l'accomplissement des 3 tâches qui lui ont été attribuées. Celles-ci consistent en :

- L'actualisation de la liste des « substances pertinentes pour la Meuse » et l'évaluation des flux d'émissions de certaines substances sélectionnées dans la liste actualisée.
- La vérification de la situation des concentrations en nutriments dans les eaux côtières et en particulier la situation du phytoplancton ;
- La présentation d'un aperçu des résultats disponibles pour les substances présentes sur la « liste des substances importantes en relation avec la production d'eau potable » et l'évaluation de cette liste à la lumière des dernières données enregistrées.

Les travaux entrepris ont permis de débiter la mise à jour de la liste des « substances pertinentes pour la Meuse ». Sa mise à jour pourra être proposée au GT A dans le courant du premier semestre 2020.

Une première évaluation de la situation des nutriments dans la mer du Nord a permis de mettre en évidence que « les évaluations et données brutes pour l'abondance et la floraison [du phytoplancton] présentent une image instable ». Une analyse ultérieure des dernières données enregistrées devra affiner cette première analyse.

Enfin, les résultats disponibles au sein de chaque délégation pour les substances présentes sur la liste des « substances importantes en relation avec l'eau potable » ont été mises en commun. Un travail de mise à jour de la liste restera à fournir.

PERSPECTIVES 2020

2020 verra l'achèvement des tâches assignées au GP C afin notamment d'apporter au GT A les informations pertinentes à la rédaction de la partie factuelle des plans de gestion DCE, 3ème cycle.

GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)

REALISATIONS 2019

Au cours de l'année 2019, le GT H a poursuivi la préparation du plan de gestion faitier des risques d'inondations pour le DHI de la Meuse, 2ème cycle, avec dans un premier temps, l'approbation et la publication sur le site internet de la CIM du *Rapport sur le réexamen et la mise à jour de l'Evaluation préliminaire des risques d'inondation* (EPRI).

Dans un second temps le GT H s'est attelé à l'élaboration du rapport commun sur l'échange d'information préalable à l'élaboration des cartes des zones inondables et des risques d'inondation. Le document se compose d'un rapport, d'une carte et deux tableaux de synthèse permettant d'identifier et de localiser les cours d'eau ayant fait l'objet de l'échange d'information.

L'élaboration d'un plan d'approche pour la gestion des étiages exceptionnels dans le bassin versant de la Meuse, en collaboration avec le GT A, a également occupé une grande partie des discussions menées au sein du GT H.

D'autre part, le GT H a également maintenu la campagne de suivi en matière d'avis d'étiage en commun. Les membres du groupe de travail ont décidé de réaliser, à compter de 2020, le suivi hebdomadaire en commun de l'étiage sur la base de la moyenne arithmétique des débits journaliers de la semaine écoulée en lieu et place du VCN7¹ hebdomadaire. La diffusion des avis d'étiage vers le grand public a également fait l'objet de réflexions qui conduiront à une proposition concrète en 2020.

Enfin, une visite de terrain a été organisée le 10 septembre 2019 par la délégation française. Cette visite a permis aux participants de découvrir les nouveaux barrages gonflables en cours de construction sur la Meuse et la zone de ralentissement dynamique des crues de Mouzon.

¹ VCN7 : plus faible moyenne des moyennes arithmétiques de débit sur 7 jours consécutifs sur une période donnée (année, mois, semaine...).

PERSPECTIVES 2020

Le rapport sur l'article 6 de la Directive inondations ainsi que la carte qui y est annexée devront être validés par les chefs de délégation par procédure écrite en 2020 dans le cadre de la coordination multilatérale du 2ème cycle de la Directive relative à l'évaluation et à la gestion du risque d'inondation (DRI).

Le plan d'approche pour la gestion des étiages exceptionnels dans le bassin versant de la Meuse devra être finalisé pour être présenté aux chefs de délégation et à l'Assemblée plénière avant la fin de l'année 2020. Ce dernier sera accompagné d'une brochure à destination du grand public.

Enfin, le GT H travaillera à l'actualisation de la partie factuelle du Plan de gestion pour le District hydrographique international de la Meuse.



GT MONITORING (M)

REALISATIONS 2019

Deux activités principales ont occupé le GT M lors de cette année 2019.

Il s'agit tout d'abord de la poursuite de l'évaluation du réseau de mesures homogène (RMH) entamée lors de l'année précédente. Bien que le groupe de travail ait jugé que le RMH ne nécessitait pas de modifications majeures, il lui a paru intéressant d'y apporter quelques ajouts afin d'améliorer encore sa représentativité de la qualité des cours d'eau du DHI de la Meuse. C'est ainsi qu'une station de suivi a été ajoutée à la liste des stations du RMH sur la Semoy française au niveau de Haulmé. Cette station permettra le suivi de la qualité de ce cours d'eau avant sa confluence avec la Meuse.

Également dans le but d'améliorer la qualité de l'image de l'état des cours d'eau rendue par le RMH, les délégations ont discuté de la possibilité pour chaque délégation de réaliser les prélèvements des paramètres biologiques lors d'années communes. Des échanges afin de déterminer la faisabilité technique de cette proposition seront à mener l'année prochaine avec pour ambition de proposer éventuellement une harmonisation de ces prélèvements à l'horizon du 3ème cycle des plans de gestion DCE c'est-à-dire pour la période 2021-2027.

Ensuite, afin de préparer la rédaction du rapport d'évaluation de la qualité des eaux de la Meuse de la CIM, le GT M a travaillé à la mise en place d'une nouvelle base de données et d'un nouveau format permettant d'échanger les données de qualité des eaux de manière plus simple et pérenne. Un premier essai de transmission de données sera effectué début 2020.

PERSPECTIVES 2020

Lors de l'année 2020, le GT M sera appelé à récolter auprès des différentes délégations les données relatives aux substances et stations de suivi sélectionnées au sein du RMH afin de préparer la rédaction du rapport d'évaluation de la qualité des eaux de la Meuse de la CIM.

En appui aux travaux du GT A, le GT M apportera son soutien à la rédaction de la partie factuelle des plans de gestion DCE, 3ème cycle, en prenant en charge la production des chapitres liés à son expertise.

GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)

REALISATIONS 2019

Le GT P s'est réuni au cours d'un atelier commun avec la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) auquel ont participé les membres du groupe et les représentants des Centre principaux d'alerte (CPA) des deux commissions. Cet atelier s'est déroulé en deux temps.

Tout d'abord au sein des locaux de la Commission Internationale de la Meuse où les délégations ont échangé avec les services opérationnels sur le fonctionnement du système d'avertissement et d'alerte Meuse (SAAM) et Escaut (SAAE) sur base des notifications et des résultats enregistrés lors de l'exercice d'alerte et des tests de communication mensuels.

Au cours de la période courant du 1er septembre 2018 au 31 août 2019, 37 notifications ont été transmises au total par l'intermédiaire du SAAM, parmi lesquelles 10 alertes, 25 informations et 2 demandes d'informations. Ces notifications ont été déclenchées par des détections de substances diverses telles que, par exemple, l'éther di-isopropylique (5x), les hydrocarbures (5x) et l'acétone (5x) mais également pour des détections de substances non-identifiées (15x).

L'état d'avancement de la mise à jour de l'outil informatique soutenant le fonctionnement du SAAM a également été présenté et discuté. Cette mise à jour se fera sur base d'un appel d'offre qui sera lancé début 2020 dans le but de finaliser rapidement les travaux et de disposer d'un outil opérationnel.

Pour la seconde partie de l'atelier, les participants se sont rendus à Eijsden où ils ont eu l'occasion de visiter, à l'invitation de la délégation néerlandaise, la station de mesure permanente sur la Meuse et le laboratoire d'analyses correspondant.



PERSPECTIVES 2020

Outre ses tâches classiques, le GT P aura pour objectif en 2020 de mener à terme la mise à jour de l'outil informatique soutenant le fonctionnement du SAAM. Pour y parvenir, un appel d'offre sera lancé afin de sélectionner le projet répondant au mieux aux besoins pour cet outil si important pour le transfert d'informations lors d'épisodes de pollutions aux répercussions transfrontalières.

GP ECOLOGIE (E)

REALISATIONS 2019

Dans le cadre du suivi du Plan directeur poissons migrateurs, les experts du GP E ont présenté les évolutions enregistrées au cours de l'année 2018. Il a été constaté que les travaux menés dans ce cadre se poursuivaient dans la bonne direction même si de nombreux efforts restent à fournir. Au niveau des points positifs, la construction de nombreuses passes à poissons est à mettre en exergue, que ce soit sur le cours principal de la Meuse ou sur ses affluents mais également l'ouverture partielle des écluses du Haringvliet (projet « de Kier »). Les premières véritables opérations d'ouverture prise d'eau ont été réalisées en janvier 2019. Le lancement du projet « de Kier » a ainsi permis de s'attaquer à un obstacle important pour la mise en œuvre du Plan directeur.

La collecte des données de monitoring s'est également poursuivie avec la mise à jour des fiches dédiées au suivi des populations de saumons et d'anguilles dans le DHI de la Meuse. Bien que le nombre de saumons en montaison observés reste (globalement) réduit, nous remarquons toutefois au cours des dernières années une tendance à la hausse pour le nombre d'exemplaires adulte en montaison, phénomène qui découle probablement de l'augmentation de l'alevinage. La situation des populations d'anguilles est quant à elle bien plus mauvaise puisqu'une diminution progressive de celles-ci est observée depuis les années 2000.

Ces informations pourraient à l'avenir être la base d'un éventuel rapport commun avec la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR). A ce sujet, des contacts ont été pris avec cette dernière afin d'examiner la possibilité de consacrer un rapport commun aux données de monitoring concernant les poissons migrateurs de la Meuse et du Rhin. Il apparaît qu'un travail de collecte de données devra être entrepris avant l'élaboration d'un rapport commun.

PERSPECTIVES 2020

Outre la poursuite du suivi du Plan directeur poissons migrateurs, le groupe de projet continuera à l'avenir la collecte des données de monitoring provenant des différentes délégations et relatives aux poissons migrateurs afin d'éventuellement permettre dans le futur l'élaboration d'un rapport commun sur ce sujet dans le bassin Meuse et Rhin.

GT REGIE / COORDINATION (R)

REALISATIONS 2019

Conformément à son mandat, le GT R a examiné les documents soumis pour approbation aux chefs de délégation et à l'Assemblée plénière.

Dans ce cadre, le GT R a examiné la mise à jour des questions importantes en matière de gestion de l'eau, en vue de la partie faîtière du plan de gestion DCE, 3^{ème} cycle, pour le DHI Meuse mais aussi la proposition de sommaire de ce plan faitier.

Il a également contribué au projet de plan d'approche des étiages exceptionnels dans le DHI de la Meuse en assurant la coordination des travaux ainsi que la rédaction de certains chapitres selon la répartition du travail établie entre le GT H, le GT A et le GT R.

Le GTR a échangé avec le président du GP E au sujet de la collaboration entre la CIM et la CIPR au sujet des poissons migrateurs. Les travaux sur ce point seront approfondis en 2020.

La collaboration avec la Commission internationale de l'Escaut (CIE) s'est poursuivie en 2019 notamment avec la finalisation de l'appel d'offres commun pour les services d'interprétation et la rédaction du cahier des charges pour la mise à jour du système commun d'Avertissement et d'Alerte (SAAM/SAAE)). Les possibilités de nouvelles synergies entre les deux commissions seront étudiées en 2020 sur la base du compte-rendu de la célébration du 20e anniversaire de la collaboration au sein des CIM et CIE et des rapports d'évaluation de la Commission européenne.

PERSPECTIVES 2020

Le groupe de travail poursuivra ses tâches de soutien à l'égard des chefs de délégation et de la Commission.

Le GT R étudiera les potentielles synergies possibles avec la CIE dans l'optique d'une optimisation des moyens mis à la disposition des deux Commissions.

PUBLICATIONS

Le *Rapport annuel 2018* a été publié en 2019.

L'ensemble des publications de la CIM depuis 1997 est disponible en téléchargement sur le site internet de la Commission www.meuse-maas.be.

